

Communiqué de presse

Les agents des Espaces Départementaux des Solidarités de Gravelle et de Lassone à Carpentras en grève le mardi 2 juillet pour leur sécurité et celle du public

Les personnels administratifs, sociaux et médico-sociaux des EDeS de Carpentras (ex Centres médico-sociaux) seront en grève le mardi 2 juillet.

Par courrier du 24 mai, ils ont alerté leur employeur, le Président du Conseil départemental, Président du Comité Hygiène Sécurité et conditions de travail (CHS-CT) pour l'alerter sur l'inadaptation des mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité des agents et des usagers dans les deux EDeS de Carpentras.

Le désengagement progressif mais continu des institutions dans l'accueil du public : CAF, CPAM, Services Psychiatriques..., la numérisation des démarches administratives rendue parfois obligatoire, et les restrictions des dispositifs d'aides renforcent le sentiment d'incompréhension, d'abandon des populations les plus précaires et provoquent souvent de la colère, de l'agressivité que les personnels gèrent au quotidien.

Malgré des revendications portées en janvier 2018, et l'interpellation du Président et des membres du CHS-CT le 4 juin, l'Autorité territoriale reste sourde à la nécessité de recrutement d'un agent de sécurité pour l'EDeS de Gravelle qui a ouvert ses portes en avril 2018 et elle ne répond pas à la demande de prolongation de l'agent de sécurité à l'EDeS de Lassone au-delà du 31 décembre 2019.

En 1 an, le personnel de l'EDeS de Gravelle a été victime de 4 incidents, celui de Lassone a connu une agression alors que son agent de sécurité avait été transféré à Gravelle suite à un incident sur agent.

Véritable mesure de prévention de l'agressivité, la présence d'un agent de sécurité permet de dissuader les personnes d'un passage à l'acte violent.

En réponse au courrier collectif des agents des deux EDeS, l'Autorité territoriale propose des mesures correctives inappropriées : mise en place d'un SAS (comme dans les banques) pour filtrer à l'entrée les usagers et empêcher l'accès à une personne qui serait jugée trop agressive, au vu, alors que souvent les agressions se produisent à l'intérieur des locaux. Depuis la mobilisation des agents, l'agent de sécurité de Lassone est posté à Gravelle : « déshabiller Pierre pour habiller Paul... ».

Les agents interpellent également le Président du Conseil départemental, responsable de la sécurité et de la santé des agents, sur leur surcharge de travail.

La priorité de l'Administration territoriale étant l'accueil de tous les publics sans pour autant apporter les moyens humains et financiers pour répondre aux besoins des usagers, le personnel ne parvient plus à assumer ses missions de prévention et de protection des enfants et des plus vulnérables comme les personnes âgées ou handicapées.

Perte de sens du travail social, perte de l'identité professionnelle, non prise en compte de la précarisation de la population, alourdissement des procédures, restrictions des aides, mise en danger des plus vulnérables par l'absence de protection : comment le Président du Conseil Départemental en tant que chef de file de la protection de l'enfance et des interventions médico- sociales répond-il à la mission première de la collectivité ?

Avignon, le 26/06/2019.